

Le 05 AOUT 2019

Nos réf :
Direction stratégie urbaine
CHM/YS/D2019-118
Affaire suivie par : C.-H. MIGNON
N° de poste : 6287
Vos réf : DCPAT/BUPAF / MC / N °734

Monsieur Georges-François LECLERC
Préfet de la Seine-Saint-Denis
Préfecture de la Seine-Saint-Denis
1, esplanade Jean Moulin
93 007 BOBIGNY

Objet : Concession d'aménagement « Les Chemins de Mitry-Princet » à Aulnay-sous-Bois - Secteur Mitry-Ambourget – Avis communal sur l'enquête d'utilité publique et enquête parcellaire

Monsieur le préfet,

La ville d'Aulnay-sous-Bois et le territoire Paris Terres d'Envol portent un projet de réaménagement et de création d'espaces publics dans le quartier Mitry-Ambourget confié à l'aménageur SEQUANO au travers de la concession d'aménagement « Les Chemins de Mitry Princet ».

Les principes d'aménagement des espaces publics sont axés sur l'amélioration du fonctionnement du quartier et l'accompagnement du retraitement des espaces extérieurs de la copropriété de La Morée. Le projet permet de mieux définir la domanialité entre les espaces publics et les espaces privés, aujourd'hui peu visible et peu lisible dans le quartier.



Le projet porte également sur la requalification du centre commercial Ambourget pour recréer une polarité de quartier constituée en particulier d'une maison des services publics et de locaux commerciaux.

Les éléments constitutifs du dossier m'ayant été transmis n'appellent pas à la formulation d'observation de notre part.

La délibération du Conseil Municipal N°36 du 18 juillet 2018 confirme l'attachement de la commune pour la mise en œuvre de ce projet et je souhaite donc qu'il puisse se réaliser dans les meilleurs délais.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Maire empêché
Séverine MAROUN
1^{ère} Adjointe au Maire
Conseillère Départementale
de Seine-Saint-Denis



Bruno BESCHIZZA

HÔTEL DE VILLE